

Séance publique du 12 juillet 2004

Délibération n° 2004-2049

commission principale : finances et institutions

objet : **Exercice 2004 - Décisions modificatives**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 juin 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis, à l'agrément du Conseil, diverses propositions de modifications de crédits ouverts pour l'année 2004 qui s'équilibrent par elles-mêmes.

En effet, les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres sont des décisions modificatives augmentant ou réduisant, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses. Ces dernières sont toujours soumises au Conseil puisqu'elles modifient le volume budgétaire. Dans la mesure où les crédits alloués le sont par chapitre, seuls les virements d'un chapitre à l'autre ou ceux touchant aux subventions allouées sont soumis au Conseil.

Le budget principal - section de fonctionnement

Les écritures présentées au renvoi n° 1 correspondent aux intérêts moratoires et annulations de titres sur exercice antérieur pris en charge par les crédits opérationnels des directions, pour un montant total de 62 151,48 €.

Dans le cadre du projet Interact, le partenaire Cipal-Ica a reversé sa participation à la Communauté urbaine, soit 3 360 €, au profit de la ville d'Anvers. Cette transaction résulte des justificatifs de dépenses produits au titre de l'exercice 2002. L'annulation du mandat initial par l'émission d'un titre de recettes permet de financer l'opération (renvoi n° 2).

De plus, il convient de comptabiliser la prise en charge par les fonds structurels des frais de personnel affecté au projet en 2003. Le renvoi n° 3 propose un mouvement de crédit de 48 292,50 € de l'opération Interact vers le budget général.

Enfin, le renvoi n° 4 propose l'inscription, par anticipation, d'une partie du fonds structurel attendu pour l'exercice 2004, afin de mettre en règlement les factures du prestataire de service gestionnaire du projet, soit 29 000 €.

Par décision n° B-2004-2104 du Bureau délibératif du 1er mars 2004, la Communauté urbaine a décidé de participer au financement des travaux de modification de la signalisation directionnelle sur l'autoroute A6 à Lyon et Ecully et sur le boulevard périphérique sud à Saint Fons. La convention du 9 avril 2004 passée entre la Communauté urbaine et l'Etat prévoit le financement de ces travaux sous forme d'un fonds de concours de 11 500 € financé à partir des fournitures de voirie (renvoi n° 5).

Une inscription complémentaire de 2 500 € doit être inscrite par décision modificative pour compléter le budget primitif 2004 et honorer la convention triennale passée avec le pôle de compétence en urbanisme prévoyant, sur la base de la délibération n° 2003-1493 du 24 novembre 2003, de verser à cette association une subvention de 45 000 € par an (renvoi n° 6).

Par décision n° B-2003-1870 du Bureau délibératif en date du 17 novembre 2003, la Communauté urbaine s'est engagée à verser un fonds de concours de 28 000 € à la commune de Saint Priest, pour la réalisation de travaux d'aménagement de locaux destinés à l'équipe de projet MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale). Une diminution des crédits d'étude et un ajustement des subventions d'équipement destinés au contrat de ville et d'agglomération permettent la mise en œuvre de ce projet (renvoi n° 7).

Le renvoi n° 8 concerne le paiement d'indemnités de jury de concours relatives à l'opération place du Marché à la Tour de Salvagny pour 65 000 €.

Les mouvements du renvoi n° 9 concernent un redéploiement des crédits de la délégation générale au développement urbain (DGDU), pour permettre le paiement d'indemnités de jury de concours de plusieurs procédures en cours, soit au total 335 000 €.

Dans le cadre du grand projet de ville de Vénissieux, la Communauté urbaine a décidé par délibération n° 2003-1108 du 7 avril 2003 de verser une subvention de 815 458 € à la société Axiade, dont 314 570 € pour la démolition des tours 107, 109 et 111 et 500 888 € pour le portage de la vacance des logements. L'acompte à verser en 2004 de 250 444 € a été imputé à tort sur le compte 657 280 au lieu de 657 480. S'agissant de deux chapitres budgétaires distincts le mouvement est soumis à la décision du conseil de Communauté (renvoi n° 10)

La Communauté urbaine participe chaque année à la lutte contre l'ambrosie en mettant en place diverses mesures. La décision du Bureau délibératif n° B-2004-2295 du 7 juin 2004 prévoit le versement d'une subvention de fonctionnement de 11 950 € TTC au Département pour la mise en place d'un numéro vert, à prélever sur la subvention inscrite au budget primitif 2004 au compte 657 130 (renvoi n° 11).

Un ajustement de 300 € est nécessaire pour le règlement à l'Etat de la participation communautaire, délibérée le 9 juillet 2002, relative à l'aménagement de la RN 6 dans le cadre du PAE Mi-Plaine (renvoi n° 12).

Les crédits d'études affectés à l'opération plate-forme agroalimentaire à Corbas sont insuffisants pour honorer le marché sans formalité préalable n° 2003-432. Ce marché consiste en une mission d'étude, d'assistance et de conseil pour l'évaluation des impacts financiers et économiques liés à la création de la plate-forme agroalimentaire Lyon-Corbas et au déclassement du MIN et nécessite l'inscription de 60 000 € en sus de la dotation de 50 000 € prévue au budget primitif 2004 (renvoi n° 13).

Dans le cadre de sa politique de coopération décentralisée, la Communauté urbaine apporte aux pays du sud une aide au développement durable dans le domaine de l'eau potable. Le conseil a ainsi autorisé le 14 juin 2004, la signature de deux conventions :

- la première avec la ville de Ouagadougou (Burkina Faso), prévoyant la réalisation de quatre forages destinés à alimenter en eau potable les populations les plus démunies en périphérie de cette ville, et le versement d'une subvention d'équipement de 30 000 € pour financer ces travaux (délibération n° 2004-1946),

- la seconde avec l'association Ecoles du monde, qui percevra une subvention d'équipement de 20 000 € au titre de son programme eau potable 2004 dans la province de Mahajunga à Madagascar (délibération n° 2004-1947). Le financement est assuré par un redéploiement à l'intérieur des crédits inscrits au titre de la coopération décentralisée (renvoi n° 14).

Par rapport séparé, il est demandé au Conseil de se prononcer sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 018 700 €, à verser à la ville de Lyon pour la Biennale de la danse 2004. 978 000 € avaient été prévus au budget primitif 2004, dont 750 000 € sur un compte de prestations. La subvention 2004 se décompose de la façon suivante : 750 000 € pour la Biennale et 268 700 € au titre de la politique de la ville, pour la préparation du défilé dans les quartiers de l'agglomération lyonnaise. L'inscription de 40 000 € supplémentaire est imputable à un retrait du département du Rhône, de cette animation. Le renvoi n° 15, propose la mise en place comptable de cette subvention.

Plusieurs procédures de délégations de service public vont être lancées pour la réalisation de parcs de stationnement, et une somme de 20 490 € est nécessaire au service des gestions externes pour la parution des avis de publicité légale correspondants. Cette dépense est financée à partir des crédits inscrits au budget primitif pour le versement d'une subvention au centre Jacques Cartier, celle-ci ayant été portée à 10 000 € au lieu des 30 490 € initialement prévus (renvoi n° 16).

Les décisions modificatives, figurant aux renvois n° 17 à 25, proposées par la délégation aux affaires économiques et internationales consistent à des redéploiements à l'intérieur de l'enveloppe définie au budget primitif 2004 pour le développement économique.

Le budget primitif prévoyait le versement de subventions à diverses Communes au titre du fonds d'Intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce FISAC. Pour ce qui concerne la ville de Villeurbanne, la Communauté urbaine prend directement en charge les dépenses liées à la définition d'un plan de marchandisage, d'où une diminution de 30 500 € du montant initial de la subvention au profit d'études (renvoi n° 17)

La Communauté urbaine a voté le versement en 2004 de deux subventions : 55 000 € à la chambre des métiers du Rhône, destinés au développement de l'entrepreneuriat (délibération n° 2004-1943 du 14 juin 2004), et 155 000 € à l'espace mode, dans le cadre de sa politique de développement des secteurs de la mode (délibération n° 2004-1941 du 14 juin 2004). Ces montants étant supérieurs à ceux prévus au budget primitif, la différence sera prélevée sur les crédits destinés au renforcement des pôles scientifiques et à l'extension de l'observatoire astronomique (renvoi n° 18).

Le renvoi n° 19 retrace les écritures permettant de reverser à la SERL la participation financière perçue de la ville de Lyon au titre des travaux de réaménagement et d'extension de la pépinière Tony Garnier à Gerland. Ce dispositif était prévu par délibération n° 2001-6194 du 22 janvier 2001.

La Communauté urbaine a confié l'organisation du premier sommet mondial des villes et des pouvoirs locaux sur la société de l'information à la fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est. Cette manifestation, à laquelle 1 500 personnes ont participé, s'est tenue à Lyon les 4 et 5 décembre 2003. L'ampleur de ce sommet et le succès rencontré ont occasionné des dépenses supérieures aux prévisions. La fondation n'ayant pas de ressources propres, le conseil de Communauté a décidé, par délibération n° 2004-1888 du 20 mai 2004, de verser une subvention de 150 000 € pour limiter le déficit de l'opération arrêté à 214 230 € (renvoi n° 20).

Le but de l'association Club des entrepreneurs est d'agir pour la promotion et le développement de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry en tant que seconde porte aéroportuaire française. Pour lui permettre de mener à bien ses actions, la Communauté urbaine s'est engagée, par délibération n° 2004-1892 du 10 mai 2004, à la soutenir à hauteur de 50 000 € en 2004 (renvoi n° 21).

Dans le cadre des objectifs de proximité fixés dans le plan de mandat, la Communauté urbaine établit des conventions avec des structures locales pour qu'elles assurent une animation économique sur le périmètre d'intervention de la conférence des maires. La Communauté urbaine a souhaité confier à l'association Espace Carco, une mission d'animation économique locale sur le territoire de la conférence Nord-Est (communes de Vaulx en Velin, Meyzieu, Jonage et Décines Charpieu). La délibération n° 2004-1879 du 10 mai 2004 approuve la signature de la convention passée avec cette association ainsi que le versement d'une subvention de 44 000 € en 2004 (renvoi n° 22).

Pour soutenir la création d'entreprises innovantes, la Communauté urbaine a signé une convention triennale de partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de Lyon. La délibération n° 2004-1882 du 10 mai 2004 approuve la signature d'un avenant à la convention précitée, pour le versement d'une subvention de 159 801 €. Compte tenu d'une inscription de 123 000 € au budget primitif 2004, un complément de 36 801 € est nécessaire (renvoi n° 23).

Le 13^e congrès mondial de l'Information Society Technologies (IST) Mobile Communications Summit se tient à Lyon du 27 au 30 juin 2004. Organisé par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA Leti) premier centre européen de recherche et développement en micro-informatique et nano technologies, ce congrès est l'occasion pour les entreprises et laboratoires de la région de présenter leur savoir-faire auprès des grands industriels du secteur et permet à Lyon de valoriser sa politique en matière de télécommunications. La délibération n° 2004-1890 approuve le soutien accordé au CEA Leti pour un montant de 40 000 € (renvoi n° 24).

Ambassadeur de la Communauté urbaine et de la région Rhône-Alpes dans les domaines du haut de gamme et du luxe, le comité Bellecour organise des manifestations destinées à faire connaître le savoir-faire lyonnais en France et à l'étranger. Par délibération n° 2004-1887 du 10 mai 2004, la Communauté urbaine s'est engagée à lui verser une subvention de 20 000 €, afin de soutenir ses actions en faveur de la valorisation de l'artisanat de luxe (renvoi n° 25).

L'engagement 2003 relatif au versement d'une subvention à la fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est (délibération 1062 du 3 mars 2003) n'a pas été reporté, alors que le reste à réaliser était de 93 000,00 €. Le renvoi n° 26 correspond à la régularisation, sur les dépenses imprévues, qui permettra de mandater le solde de la subvention due à cette fondation pour l'organisation du forum mondial des sciences de la vie Biovision.

Les commandes de vêtements de travail et de produits d'entretien sont centralisées sur l'enveloppe budgétaire des ateliers de Vaulx en Velin. La facturation aux budgets annexes de l'assainissement et du restaurant est ensuite effectuée en tant que de besoin. Une partie de ces recettes permettrait de compléter la dotation des fournitures pour bâtiment pour faire face à la hausse de 50 % des produits métallurgiques (renvoi n° 27).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget principal - section de fonctionnement - tableau n° 1

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n°1			
compte 606120 gaz-électricité fonction 822	- 7 955,78		
compte 606220 carburants fonction 812	- 248,97		
compte 606220 carburants fonction 813	- 58,82		
compte 606320 fournitures petits équipements fonction 04	- 24,83		
compte 606320 fournitures petits équipements fonction 812	- 23,53		
compte 606320 fournitures petits équipements fonction 813	- 590,50		
compte 606320 fournitures petits équipements fonction 822	- 14 829,56		
compte 606800 autres matières et fournitures fonction 810	- 15,00		
compte 606800 autres matières et fournitures fonction 812	- 100,67		
compte 606810 fournitures pour entretien de véhicules fonction 04	- 9,86		
compte 611212 nettoiemment marchés forains fonction 813	- 614,78		
compte 611213 déneigement des voiries fonction 813	- 166,38		
compte 611214 nettoiemment des bas-ports et des trémies fonction 813	- 212,81		
compte 611215 lavage des trottoirs et déjections canines fonction 813	- 562,76		

compte 611217 désherbage et fauchage fonction 813	- 109,06		
compte 611218 nettoisement exceptionnel et interventions urgentes fonction 813	- 21,35		
compte 611219 vidage corbeilles et sites DSQ fonction 813	- 203,58		
compte 611220 enlèvement des ordures ménagères fonction 812	- 243,70		
compte 611250 valorisation des déchets fonction 812	- 675,61		
compte 611260 exploitation des déchetteries fonction 812	- 715,79		
compte 611270 exploitation des CET fonction 812	- 315,67		
compte 611280 exploitation des centres de tri fonction 812	- 530,81		
compte 613220 occupation du domaine public fonction 822	- 523,00		
compte 615210 entretien des terrains fonction 812	- 15,75		
compte 615220 entretien des bâtiments fonction 812	- 66,32		
compte 615220 entretien des bâtiments fonction 813	- 39,56		
compte 615220 entretien des bâtiments fonction 822	- 2 220,49		
compte 615238 entretien autres biens immobiliers fonction 113	- 500,00		
compte 615238 entretien autres biens immobiliers fonction 811	- 500,00		

compte 615580 entretien, réparation, autres biens mobiliers fonction 812	- 171,76		
compte 615580 entretien, réparation, autres biens mobiliers fonction 813	- 18,25		
compte 615581 maintenance bacs et silos fonction 812	- 121,10		
compte 617400 étude urbanisme et aménagement fonction 824	- 164,65		
compte 617800 études diverses fonction 020	- 100,61		
compte 617800 études diverses fonction 812	- 171,51		
compte 618400 frais de stages à organismes de formation fonction 020	- 240,63		
compte 618810 accidents du travail frais d'hospitalisation fonction 812	- 137,08		
compte 622600 honoraires conseil juridique fonction 020	- 69,27		
compte 622800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 020	- 376,04		
compte 622800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 813	- 19,13		
compte 622800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 90	- 446,64		
compte 623100 annonces et insertions fonction 020	- 44,54		

compte 623100 annonces et insertions fonction 023	- 2 400,00		
compte 623100 annonces et insertions fonction 824	- 5 000,00		
compte 623700 publications fonction 810	- 1 000,00		
compte 623700 publications fonction 813	- 20,39		
compte 623700 publications fonction 90	- 34,93		
compte 623710 frais d'impression fonction 023	- 236,89		
compte 623800 relations publiques fonction 822	- 4 289,71		
compte 625700 frais de réception fonction 020	- 132,04		
compte 625700 frais de réception fonction 023	- 3 000,00		
compte 628200 frais de gardiennage fonction 020	- 5 000,00		
compte 628300 frais de nettoyage des locaux fonction 020	- 5 000,00		
compte 628300 frais de nettoyage des locaux fonction 812	- 13,73		
compte 635500 taxes et impôts sur véhicules fonction 020	- 12,53		
compte 637000 autres impôts, taxes et versements assimilés fonction 812	- 663,68		
compte 647510 médecine du travail, pharmacie fonction 020	- 150,00		

compte 606220 carburants fonction 020	- 1 021,43		
compte 671100 intérêts moratoires et pénalités sur marché fonction 01	30 222,05		
compte 673000 titres annulés sur exercice antérieur fonction 01	24 157,30		
compte 673000 titres annulés sur exercice antérieur fonction 822	7 772,13		
renvoi n° 2 compte 657340 subvention de fonctionnement aux Communes fonction 90 opération 784 - Interact	3 360,00	compte 773000 annulations sur exercices antérieurs fonction 90 opération 784 - Interact	3 360,00
renvoi n° 3 compte 628780 remboursement de frais fonction 90 opération 784 - Interact	48 292,50	compte 641900 remboursement de rémunération du personnel fonction 020	48 292,50
renvoi n° 4 compte 622800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 90 opération 784 - Interact compte 625600 frais de mission fonction 90 opération 0784 - Interact	19 000,00 10 000,00	compte 747700 fonds structurels européens fonction 90 opération 784 - Interact	29 000,00
renvoi n° 5 compte 606330 fournitures de voirie fonction 822	- 11 500,00		

compte 657110 subvention d'équipement à l'Etat fonction 822	11 500,00		
renvoi n° 6 compte 617400 étude d'urbanisme et d'aménagement fonction 822 opération 0852 - déplacements compte 657480 subvention de fonctionnement aux organismes privés fonction 822 opération 0856 - pôle de compétence en urbanisme	- 2 500,00 2 500,00		
renvoi n° 7 compte 657340 subvention de fonctionnement aux Communes fonction 824 opération 0530 contrat de ville agglomération compte 617400 études d'urbanisme et d'aménagement fonction 824 compte 657540 fonds de concours aux Communes fonction 824 opération 0530 contrat de ville agglomération	- 11 000,00 - 17 000,00 28 000,00		
renvoi n° 8 compte 617400 étude d'urbanisme et d'aménagement fonction 824 compte 671800 autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion fonction 020	- 65 000,00 65 000,00		
renvoi n° 9 compte 617400 étude d'urbanisme et d'aménagement fonction 824	- 185 000,00		

compte 617400 étude d'urbanisme et d'aménagement fonction 824	- 150 000,00		
compte 671800 autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion fonction 824	335 000,00		
renvoi n° 10			
compte 657280 subvention d'équipement aux autres organismes privés fonction 824 opération 0061 - Vénissieux DSU	- 250 444,00		
compte 657480 subvention de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 820 opération 0061 - Vénissieux DSU	250 444,00		
renvoi n° 11			
compte 657130 subvention d'équipement au Département fonction 830	- 11 950,00		
compte 657330 subvention de fonctionnement au Département fonction 830	11 950,00		
renvoi n° 12			
compte 617400 études d'urbanisme et d'aménagement fonction 824	- 300,00		
compte 657110 subventions d'équipement à l'Etat fonction 824 opération 0071 - Saint Priest PAE Mi-Plaine	300,00		
renvoi n° 13			
compte 022000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01	- 60 000,00		
compte 617500 études économiques fonction 90	60 000,00		

renvoi n° 14 compte 622800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 04 compte 657140 subventions d'équipement aux Communes fonction 04 compte 657280 subventions d'équipement aux autres organismes privés fonction 04	- 50 000,00 30 000,00 20 000,00		
renvoi n° 15 compte 623100 annonces et insertions fonction 023 compte 625700 frais de réceptions fonction 020 compte 622800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 824 opération 0855 - politique de la ville- renouvellement urbain compte 657340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 824 compte 657340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 024	- 570 000,00 - 180 000,00 - 40 000,00 - 228 700,00 1 018 700,00		
renvoi n° 16 compte 657480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 01 compte 623100 annonces et insertions fonction 020	- 20 490,00 20 490,00		
renvoi n° 17 compte 657340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 90	- 30 500,00		

compte 617500 études économiques fonction 90 opération 0868 - urbanisme commercial	30 500,00		
renvoi n° 18 compte 657340 subventions de fonctionnement aux Communes fonction 90 compte 657380 subventions de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90 opération 0757 - entrepreneuriat compte 657480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 opération 0862 - mode création	- 84 265,00 9 265,00 75 000,00		
renvoi n° 19 compte 657210 subventions d'équipement aux SEM fonction 90 opération 0933 - Novacité-pépinrière Tony Garnier	134 155,14	compte 747400 subventions et participations des Communes fonction 90 opération 0933 Novacité-pépinrière Tony Garnier	134 155,14
renvoi n° 20 compte 657380 subventions de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90 compte 657480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 opération 0877 - SDE numériques	- 150 000,00 150 000,00		
renvoi n° 21 compte 657380 subventions de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90	- 50 000,00		

compte 657480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 93 opération 0307 Lyon Saint Exupéry - plan de développement	50 000,00		
renvoi n° 22 compte 622800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 90 opération 0851 - animer les contrats territoriaux compte 657480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 opération 0851 - animer les contrats territoriaux	- 44 000,00 44 000,00		
renvoi n° 23 compte 623300 foires et expositions fonction 90 opération 0863 - SDE sciences de la vie compte 657380 subventions de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90 opération 0757 - développer l'entrepreneuriat	- 36 801,00 36 801,00		
renvoi n° 24 compte 623300 foires et expositions fonction 90 opération 0863 - SDE sciences de la vie compte 657380 subventions de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90 opération 0877 - SDE numériques	- 40 000,00 40 000,00		
renvoi n° 25 compte 622800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 90 opération 0862 - mode création	- 12 000,00		

compte 657480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 opération 0862 - mode création	12 000,00		
renvoi n° 26 compte 022000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01 compte 657480 subventions de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90 opération 0357 - forum mondial sciences de la vie Biovision	- 93 000,00 93 000,00		
renvoi n° 27 compte 606360 vêtements de travail fonction 020 compte 606310 fournitures d'entretien fonction 020 compte 606820 fournitures d'entretien de bâtiments fonction 020	8 000,00 4 152,00 20 000,00	compte 708720 remboursements de frais par les budgets annexes fonction 020	32 152,00

Le budget principal - section d'investissement

Par une convention en date du 12 avril 2000, la ville de Sainte Foy lès Lyon a confié l'aménagement de la place François Millou à la Communauté urbaine. La Commune a réceptionné les ouvrages construits pour son compte. Des écritures pour ordre ont donc été effectuées l'an dernier en vue de clore les chapitres 458 144 et 458 244 ouverts pour cette opération. Cependant, le compte de gestion produit à la fin de l'année 2003, enregistre un écart de 0,01 centime d'euro, sur ces comptes de tiers, entre les réalisations de dépenses et de recettes. Des écritures d'ordre complémentaires sont nécessaires pour régulariser définitivement ce mandat de travaux : elles sont présentées au renvoi n° 28.

Deux recettes nouvelles pour un montant total de 0,111 M€ figurent au renvoi n° 29. Elles sont générées par la levée des consignations réglées initialement par la Communauté urbaine, dans la perspective d'acquérir des biens fonciers par voie de préemption. Ces opérations n'ont pas abouti.

Par convention du 20 août 2002, la Communauté de communes de l'est lyonnais a confié à la Communauté urbaine la réfection de la rue Ambroise Paré dans la commune de Genas. Les travaux réalisés en 2003 ont coûté 0,055 M€. La participation de la Communauté de communes peut être recouvrée dans l'exercice pour la même somme. La prévision budgétaire correspondante fait l'objet d'une proposition d'inscription présentée au renvoi n° 30.

Le programme des petits aménagements de voirie (PAV) est financé par le syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral). Compte tenu des aménagements en cours d'exécution, les appels de fonds auprès du Sytral peuvent être estimés à 2 M€ pour l'exercice. La prévision correspondante est à prévoir en subvention d'équipement. La participation du Sytral aux frais de déplacement des mobiliers urbains, sur le tracé des lignes du tramway, est également à inscrire à hauteur de 0,034 M€ (renvoi n° 31).

Les actions pour le développement économique de l'agglomération consistent notamment, pour la Communauté urbaine, à assurer une offre de locaux disponibles aux jeunes entreprises. A Lyon 7°, des nouveaux contrats de location sont établis pour l'immeuble Le Chateaubriand. Ils supposent l'encaissement par la Communauté de cautions. L'ajustement de la prévision de recettes déjà ouverte peut être effectué à hauteur de 5 683 € (renvoi n° 32).

L'arrêté municipal du 13 février 2003 autorisant la SCI quai de Saône à réaliser des constructions 8, quai des Etroits à Lyon 5°, ouvre droit à l'encaissement d'une participation pour non-réalisation d'aires de stationnement par la Communauté urbaine. L'inscription correspondante est prévue au renvoi n° 33 pour 0,010 M€.

Dans les domaines de l'urbanisme, des déplacements urbains, de la politique de la ville et des espaces publics, la Communauté urbaine se voit confié la réalisation d'équipements par d'autres collectivités. Les dépenses et les recettes correspondantes, comptabilisées sur des chapitres spécifiques (4581 et 4582), n'ont pas toutes fait l'objet d'une ouverture de crédits au budget primitif pour les mandats en cours ou nouvellement formalisés. Pour cet objet, une série de propositions est présentée au renvoi n° 34 et financée, pour les dépenses, à partir de comptes d'immobilisation déjà ouverts (chapitres 21 et 23).

Par une décision du Bureau du 17 février 2003, la Communauté urbaine acquiert à titre gratuit de la société SA Groupe Yvrai, une parcelle de terrain d'une valeur de 0,029 M€, située au 192, route de Grenoble à Saint Priest. Cette transaction s'inscrit dans le projet de réalisation de la voie nouvelle numéro un de l'ex-PAE Mi-Plaine. Les écritures d'ordre d'intégration dans le patrimoine de la collectivité sont prévues en dépenses et en recettes pour le montant cité (renvoi n° 35).

Le renvoi n° 36 prévoit en dépenses et en recettes, l'ouverture de prévisions pour l'annulation de titres et de mandats émis sur des exercices antérieurs.

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget principal - section d'investissement - tableau n° 2

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 28 compte 458144 travaux pour le compte de tiers Sainte Foy lès Lyon place François Millou fonction 823	+ 0,01	compte 231510 travaux de voirie fonction 823	+ 0,01
renvoi n° 29 compte 211200 terrains de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 110 705,73	compte 211100 terrains nus compte 458100 acquisitions foncières pour le compte de tiers fonction 824	+ 106 055,73 + 4 650,00
renvoi n° 30 compte 231510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 54 886,42	compte 458218 recette pour le compte de tiers Genas rue Ambroise Paré fonction 822	+ 54 886,42
renvoi n° 31 compte 231510 travaux de voirie compte 211200 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 2 000 000,00 + 34 054,80	compte 132600 subvention d'équipement des autres établissements fonction 822 fonction 821	+ 2 000 000,00 + 34 054,80

renvoi n° 32			
compte 020000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	+ 5 683,00	compte 165000 dépôts et cautionnements reçus fonction 90 opération 0573 Lyon 7° Pépinieres Bio Chateaubriand	+ 5 683,00
renvoi n° 33			
compte 020000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	+ 10 376,60	compte 134500 participation pour non- réalisation d'aire de stationnement fonction 824	+ 10 376,60
renvoi n° 34			
compte 231510 travaux de voirie fonction 824	- 455 249,70		
compte 458102 dépenses pour le compte de tiers- Oullins place Roger Salengro fonction 824	+ 100 000,00		
compte 458110 dépenses pour le compte de tiers - Lyon 3° PAE Villette Paul Bert fonction 824	+ 50 000,00		
compte 458111 dépenses pour le compte de tiers - Bron copropriété Bellevue Plein Ciel fonction 824	+ 74 000,00		
compte 458157 dépenses pour le compte de tiers - Lyon 9° gestion de proximité la Duchère fonction 824	+ 67 692,00		
compte 458176 dépenses pour le compte de tiers - Lyon 9° Barre 550 Sauvegarde fonction 824	+ 76 801,00		
compte 458179 dépenses pour le compte de tiers - Vaulx en Velin Sauveteur Cervelières 3° tranche fonction 824	+ 3 256,70		

compte 458187 dépenses pour le compte de tiers - Lyon 9° place Valmy 2° tranche fonction 824	+ 8 500,00		
compte 458190 dépenses pour le compte de tiers - Lyon 9° ZAC Michel Berthet fonction 824	+ 50 000,00		
compte 458195 dépenses pour le compte de tiers - Meyzieu DSU les Plantées 3° tranche fonction 824	+ 25 000,00		
compte 231510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 46 516,77	compte 458229 recettes travaux pour le compte de tiers Saint Genis Laval le Champlong DSU fonction 824	+ 46 516,77
compte 458180 dépenses pour le compte de tiers - Vénissieux Vénissy espaces extérieurs 2° tranche fonction 824	+ 10 000,00	compte 458280 recettes travaux pour le compte de tiers - Vénissieux Vénissy espaces extérieurs 2° tranche fonction 824	+ 81 915,09
compte 231510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 71 915,09		
compte 458117 dépenses pour le compte de tiers - Saint Priest place Ottina et bd Edouard Herriot éclairage et fontainerie fonction 822	+ 61 776,24	compte 458217 recettes travaux pour le compte de tiers - Saint Priest éclairage public fontainerie place Ottina fonction 824	+ 290 133,77
compte 231510 travaux de voirie fonction 822	- 28 000,00		
compte 231510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 256 357,53		
compte 458165 dépenses pour le compte de tiers - éclairage public boulevard Eugène Deruelle tramway Lyon 3° fonction 822	+ 31 898,72	compte 458265 recettes travaux pour le compte de tiers - éclairage public boulevard Eugène Deruelle tramway Lyon 3° fonction 822	+ 198 183,72

compte 231510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 166 285,00		
compte 458159 dépenses pour le compte de tiers - Villeurbanne ENSSIB fonction 23	+ 135 300,00	compte 458259 recettes travaux pour le compte de tiers - Villeurbanne ENSSIB fonction 23	+ 100 000,00
compte 458161 dépenses pour le compte de tiers - Lyon 8° école Rockefeller fonction 23	+ 150 000,00	compte 458261 recettes travaux pour le compte de tiers - Lyon 8° école Rockefeller fonction 23	+ 150 000,00
compte 458119 dépenses pour le compte de tiers - Villeurbanne IUTB fonction 23	- 165 000,00		
compte 231510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 129 700,00		
compte 213200 immeubles du domaine privé	- 700 000,00		
compte 231510 travaux de voirie fonction 824	- 1 476 800,00		
compte 458171 dépenses pour le compte de tiers - Vénissieux quartier Max Barel	+ 700 000,00		
compte 458120 dépenses pour le compte de tiers Vénissieux centre commercial Monmousseau	+ 430 000,00		
compte 458139 dépenses pour le compte de tiers Vénissieux centre commercial Pyramide	+ 396 800,00		
compte 458113 dépenses pour le compte de tiers Vaulx en Velin rue Lésire	+ 300 000,00		
compte 458152 dépenses pour le compte de tiers Vénissieux abords groupe scolaire Léo Lagran- ge fonction 824	+ 350 000,00		
compte 211200 terrains de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 210 837,23	compte 458225 recettes travaux pour le compte de tiers - Rillieux la Pape place Boileau fonction 824	+ 210 837,23

renvoi n° 35			
compte 211200 terrains de voirie fonction 824	+ 28 766,00	compte 132800 autres subventions d'équipements fonction 824	+ 28 766,00
renvoi n° 36			
compte 231510 travaux de voirie fonction 824	- 2 948,50		
compte 132100 subvention d'équipement de l'Etat et des établissements publics nationaux fonction 824	+ 2 948,50		
compte 231510 travaux de voirie fonction 824	- 24 774,75		
compte 458279 recettes pour le compte de tiers - Vaulx en Velin les Cervelières 3° tranche fonction 824	+ 24 774,75		
compte 231580 travaux sur bâtiments industriels fonction 812	+ 28 631,68	compte 231580 travaux sur bâtiments industriels fonction 812	+ 28 631,68
compte 231510 travaux de voirie	+ 51 847,88	compte 231510 travaux de voirie fonction 822	+ 4 873,70
compte 211200 terrains de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 140,34	compte 458133 travaux pour le compte de tiers parc de Gerland 1ère tranche Lyon 7° fonction 824	+ 49 856,89
compte 458233 dépenses pour le compte de tiers Lyon 7° parc de Gerland fonction 824	+ 2 882,71	compte 211100 terrains nus fonction 824	+ 140,34
compte 211200 terrains de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	- 0,30		
compte 458200 recettes pour acquisitions pour le compte de tiers - fonction 824	+ 541 194,31	compte 458100 acquisitions foncières pour le compte de tiers fonction 824	+ 541 194,01

compte 231510 travaux de voirie fonction 90	+ 20 457,58	compte 458138 travaux pour le compte de tiers - Chassieux ZI chemin Miko fonction 824	+ 20 457,58
compte 211200 terrains de voirie	+ 19 942,82	compte 215210 signalisation lumineuse fonction 821	+ 19 942,82
compte 231510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 95 700,55	compte 231510 travaux de voirie fonction 822	+ 95 700,55
compte 231510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	+ 48 682,69	compte 231510 travaux de voirie fonction 82	+ 48 682,69
compte 231510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 en attente d'affectation	- 71 638,13		
compte 458133 dépenses pour le compte de tiers Lyon 7° parc de Gerland 1ère tranche fonction 824	+ 71 638,13		

Le budget principal - mouvements intersections

La Communauté urbaine a construit un parc de stationnement avenue de Gadagne à Saint Genis Laval, dans le cadre de la desserte du lycée René Descartes. Lors des travaux d'aménagement, la Communauté urbaine a installé sur le site des équipements d'éclairage public, une pergola, un système d'arrosage des espaces verts ; elle a réalisé des plantations avec l'accord de la Commune. Les dépenses effectuées en 2001 ont représenté la somme de 0,156 M€. Une convention établie le 15 mars 2004 confirme le transfert de ces équipements à la ville de Saint Genis Laval et sa participation aux frais engagés. La recette à encaisser pour 0,105 M€ doit faire l'objet d'une inscription budgétaire. La contribution communautaire à ces équipements peut donc être évaluée à 0,098 M€. Deux écritures pour ordre sont également prévues pour constater cette subvention en nature au bénéfice de la Commune ainsi que des annulations et des réémissions de mandats (0,16 M€) en vue de clore ce mandat de travaux (renvoi n° 37).

Deux transactions foncières avec la ville de Lyon sont présentées aux renvois n° 38 et n° 39.

En application de la délibération n° 1998-2891 du 16 juin 1998 et sur la base d'une valeur de cession identique (457,35 €), des terrains situés rue et passage du Vercors à Lyon 7° sont échangés. Le prix retenu correspond également à la valeur historique des parcelles remises par la Communauté urbaine.

Il est aussi prévu la cession à la ville de Lyon de deux tènements situés rue du Thou à Lyon 1er et rue d'Ivry à Lyon 4°, au prix de 497 545,88 €, montant qui correspond également à la valeur comptable des biens remis. En contrepartie, dans la perspective d'un aménagement de place publique à l'angle de l'avenue Félix Faure et de la rue Kimmerling à Lyon 3°, la Communauté urbaine se porte acquéreur d'un terrain nu au 133, de l'avenue précitée d'une valeur de 64 790 €. La soulte à récupérer de 432 755,88 € fera l'objet d'un paiement en deux annuités.

Dans le cadre de la restructuration de l'îlot Mas à Lyon 9°, le Bureau délibératif du 24 mars 2003 a accepté la vente à la société Eiffage immobilier Rhône-Alpes Auvergne, d'un ensemble immobilier situé passage Mas, rue du Bourbonnais et rue Sergent Michel Berthet à Lyon 9°, au prix de 1 220 418,34 €. Conformément à cette décision, le paiement de cette somme sera fractionné. Cette vente génère une plus-value de 20 108,37 € compte tenu de la valeur historique des biens cédés (1 220 418,34 €) (renvoi n° 40).

Les travaux de remise en état de clôtures et toitures ont été effectués sur des propriétés privées à la suite de la réalisation d'aménagement de voirie rue des Martyrs à Saint Genis Laval et rue Saint Maximin à Lyon 3°. Ces travaux individualisés en section d'investissement concernant des biens immobiliers non communautaires doivent être imputés en section de fonctionnement (renvoi n° 41).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget principal - mouvements intersections - tableau n° 3

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 37			
compte 458121 dépenses pour le compte de tiers Saint Genis Laval avenue de Gadagne fonction 821	+ 156 305,93	compte 212100 plantations d'arbres d'alignement compte 231510 travaux de voirie fonction 822	+ 34 748,82 + 121 557,11
compte 231510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 - en attente d'affectation	+ 104 745,89	compte 458221 recettes travaux pour le compte de tiers Saint Genis Laval avenue de Gadagne fonction 821	+ 104 745,89
		compte 458221 recette travaux pour le compte de tiers Saint Genis Laval avenue de Gadagne fonction 821	+ 97 765,00
compte 023000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 97 765,00	compte 021000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 97 765,00
compte 674100 subvention d'équipement en nature fonction 821	+ 97 765,00		
renvoi n° 38			
compte 211200 terrains de voirie fonction 822	+ 457,35	compte 778100 valeur des immobilisations acquises par voie d'échange fonction 822	+ 457,35
compte 675100 valeurs comptables des immobilisations cédées fonction 820	+ 457,35	compte 211800 autres terrains fonction 820	+ 457,35
renvoi n° 39			
compte 211200 terrains de voirie fonction 822	+ 64 790,00	compte 778100 valeur des immobilisations acquises par voie d'échange fonction 822	+ 64 790,00
compte 675100 valeurs comptables des immobilisations cédées fonction 820	+ 497 545,88	compte 211800 autres terrains fonction 820	+ 497 545,88
compte 276340 créances sur les Communes fonction 824	+ 432 755,88	compte 775200 produits des cessions en annuité fonction 824	+ 432 755,88

renvoi n° 40			
compte 675100 valeurs comptables des immobilisations cédées fonction 820	+ 1 200 309,97	compte 211800 autres terrains fonction 820	+ 1 200 309,97
compte 276400 créances sur les particuliers fonction 824	+ 1 220 418,34	compte 775200 produits des cessions en annuité fonction 824	+ 1 220 418,34
compte 676100 différences sur réalisations positives fonction 01	+ 20 108,37	compte 192000 différences sur réalisations d'immobilisations fonction 01	+ 20 108,37
renvoi n° 41			
compte 231510 travaux de voirie fonction 822 opération 0027 - Saint Genis Laval boulevard urbain ouest opération 0346 - démolitions de voirie	- 60 000,00 - 21 000,00	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 81 000,00
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 81 000,00		
compte 615238 entretien sur autres biens immobiliers fonction 822 opération 0027 - Saint Genis Laval boulevard urbain ouest opération 0346 - démolitions de voirie	+ 60 000,00 + 21 000,00		

Les budgets principal et annexe de l'assainissement - réaménagement de la dette - point particulier - sections d'investissement et de fonctionnement

Par rapport séparé, le conseil de Communauté se prononce sur le remboursement anticipé de plusieurs emprunts des budgets principal et annexes de l'eau et de l'assainissement, contractés à l'origine à taux fixe (10,141 M€ de capital restant dû). Ces remboursements avec versements d'indemnités (0,558 M€ au total) ont pour conséquence une diminution de la charge financière de la dette de 0,158 M€. Ils donnent lieu à refinancement du capital et des indemnités, qui sont capitalisées, dans le budget principal et annexe de l'assainissement. Les écritures comptables sont détaillées ci-après. Les indemnités font l'objet d'un étalement sur la durée des nouveaux emprunts contractés (renvoi n° 42).

Un plus grand nombre d'emprunts réalisés sur le budget annexe de l'assainissement depuis le début de l'exercice, génère des intérêts supplémentaires nécessitant une augmentation de la prévision de 705 000 € prélevée sur les dépenses imprévues (renvoi n° 43).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budgets principal et annexe de l'assainissement - réaménagement de la dette - sections d'investissement et de fonctionnement - tableau n° 4

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 42			
budget principal			
compte 166000 refinancement de la dette fonction 01	+ 8 707 107,72	compte 166000 refinancement de la dette fonction 01	+ 9 221 784,58

compte 668000 autres charges financières fonction 01	+ 514 676,86		
compte 166000 refinancement de la dette fonction 01	+ 514 676,86	compte 164110 emprunts en euros fonction 01	+ 514 676,86
compte 481700 indemnité de réaménagement de la dette fonction 01	+ 514 676,86	compte 796000 transferts de charges financières fonction 01	+ 514 676,86
budget de l'assainissement			
compte 166000 refinancement de la dette fonction 222	+ 1 377 355,19	compte 166000 refinancement de la dette fonction 222	+ 1 419 391,53
compte 668000 autres charges financières fonction 222	+ 42 036,34		
compte 166000 refinancement de la dette fonction 222	+ 42 036,34	compte 164110 emprunts en euros fonction 222	+ 42 036,34
compte 481100 charges différées fonction 222	+ 42 036,34	compte 796000 transferts de charges financières fonction 222	+ 42 036,34
renvoi n° 43			
budget annexe de l'assainissement compte 022000 dépenses imprévues	- 705 000,00		
compte 661110 intérêts des emprunts et dette	705 000,00		

Le budget annexe de l'assainissement - section d'investissement

Une avance forfaitaire sur un marché de 0,115 M€ a été versée pour l'opération Lyon-Confluence. Elle doit faire l'objet d'un remboursement sur l'exercice 2004. En l'absence de prévision budgétaire ouverte sur le compte 238 110 avances sur marché, une inscription nouvelle de recettes est proposée pour le montant précité. Sa contrepartie est également prévue sur cette imputation, en dépenses, sur l'opération réservée au financement des projets de la programmation pluriannuelle en attente d'affectation (renvoi n° 44).

L'annulation et la réémission de deux mandats émis en 2003, pour un montant total de 0,037 M€ sont également prévues au renvoi n° 45.

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 44 compte 238110 avances sur marché fonction 222 opération 0770 - en attente d'affectation	+ 115 852,00	compte 238110 avances sur marché fonction 222	+ 115 852,00
renvoi n° 45 compte 238510 construction de réseaux fonction 222	+ 37 157,00	compte 238510 construction de réseaux fonction 222	+ 37 157,00

La direction de l'eau est susceptible d'effectuer des travaux pour le recueillis des eaux pluviales à l'occasion du lancement d'opérations de voirie ou d'urbanisme. Ces dépenses, hors taxes sont financées par le budget principal. Elles sont réalisées dans le budget de l'assainissement après constatation d'une subvention d'équipement.

- Caluire et Cuire grande rue de Saint Clair pour 12 000 €,
- Chassieu boulevard du Raquin pour 20 000 €,
- Craponne RPZI pour 25 000 €,
- Décines Charpieu rue Raspail pour 5 500 €,
- Lyon 3° voie nouvelle Montbrillant pour 17 000 €,
- Marcy l'Etoile liaison RD 30 - RD 123 pour 56 257,66 €,
- Rillieux la Pape liaison Dumas Michelet pour 3 345 €,
- Rochetaillée sur Saône voie nouvelle Bouchard pour 120 000 €,
- vallée de la chimie RPZI pour 46 046 €,
- opérations de voirie de proximité pour 200 000 € (renvoi n° 46).

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 46			
budget principal -			
compte 212100 plantations d'arbres d'alignement fonction 90	- 25 000,00		
compte 231510 travaux de voirie fonction 822	- 362 500,00		
fonction 824	- 71 602,66		
fonction 90	- 46 046,00		
compte 023000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 505 148,66	compte 021000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 505 148,66

compte 657150 subvention d'équipement aux groupements de collectivités fonction 811 budget de l'assainissement -	+ 505 148,66	compte 131500 subvention d'équipement des groupements de collectivité fonction 222	+ 505 148,66
compte 238510 construction de réseaux fonction 222	+ 505 148,66		

Les budgets principal et annexe du restaurant - mouvements interbudgétaires

Des petits travaux d'urgence ont été réalisés dans le courant du mois de mai dans les locaux du restaurant communautaire pour répondre aux demandes de mises aux normes du bureau d'hygiène. Pour ces mêmes raisons, divers matériels pour les cuisines et le self doivent être remplacés ou faire l'objet d'un premier équipement. Cette dépense représente un total de 0,031 M€ hors taxes. Le financement peut être trouvé à partir des crédits inscrits au budget principal, sur l'opération en attente d'affectation ouverte pour la programmation pluriannuelle. La mise en place de la prévision correspondante, sur le budget annexe du restaurant, suppose une diminution de l'autofinancement du budget principal de 0,031 M€, et l'inscription d'une subvention d'équipement du même montant en section de fonctionnement. Les écritures sont détaillées ci-après (renvoi n° 47).

Des mandats de rémunération de personnel affecté au restaurant communautaire ont été passés par erreur sur le budget principal au cours de l'exercice 2003, au lieu du budget du restaurant. Il convient d'annuler ces mandats sur le budget principal, et de les réémettre sur le budget du restaurant. Le renvoi n° 48 retrace les mouvements nécessaires à ces écritures comptables.

Exercice 2004 - décisions modificatives - budgets principal et annexe du restaurant - mouvements interbudgétaires - tableau n° 7

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 47			
budget principal			
compte 211200 terrains de voirie fonction 822 opération 0569 - en attente d'affectation	- 31 000,00		
compte 023000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 31 000,00	compte 021000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	- 31 000,00
compte 657150 subvention d'équipement aux groupements de collectivités fonction 01	+ 31 000,00		
budget annexe du restaurant			
		compte 131500 subvention d'équipement des groupements de collectivités fonction 01	+ 31 000,00

compte 215830 autres matériels techniques fonction 020	+ 31 000,00		
renvoi n° 48			
compte 657350 subventions de fonctionnement aux groupements de collectivités fonction 020	+ 12 440,51	compte 773000 mandats annulés sur exercices antérieurs fonction 020	+ 12 440,51
compte 641110 rémunération principale - personnel titulaire fonction 020	+ 12 440,51	compte 747500 subventions et participations des groupements de collectivités fonction 020	+ 12 440,51

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 1998-2891 en date du 14 juin 1998 ;

Vu les décisions du Bureau délibératif en date des 17 février et 24 mars 2003 ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Décide l'ouverture aux budgets annexes des eaux et de l'assainissement des comptes 166 en dépenses et en recettes pour l'imputation du refinancement de la dette et 4811 en dépenses pour la comptabilisation des charges différées d'emprunt.

2° - Approuve les décisions modificatives ci-dessus présentées et les mises à jour correspondantes des prévisions par chapitre comme suit :

Chapitre	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
Budget principal	17 722 824,15	17 722 824,15
section de fonctionnement	2 492 498,58	2 492 498,58
011 - charges à caractère général	- 1 164 667,98	
012 - charges de personnel	- 150,00	
013 - atténuations de charges		48 292,50
020 000 - dépenses imprévues d'investissement		
021 000 - virement de la section de fonctionnement		
022 000 - dépenses imprévues	- 153 000,00	
023 000 - virement à la section d'investissement	- 714 913,66	
65 - autres charges de gestion courante		
657 110 - subvention d'équipement à l'Etat	11 800,00	
657 130 - subvention d'équipement au Département	- 11 950,00	
657 140 - subvention d'équipement aux Communes	30 000,00	
657 150 - subvention d'équipement aux groupements de collectivités - mouvements interbudgétaires	536 148,66	
657 210 - subvention d'équipement aux SEM	134 155,14	
657 280 - subvention d'équipement aux autres organismes privés	- 230 444,00	
657 330 - subvention de fonctionnement au Département	11 950,00	
657 340 - subvention de fonctionnement aux Communes	667 595,00	
657 350 - subvention de fonctionnement aux groupements de collectivités	12 440,51	
657 380 - subvention de fonctionnement aux autres organismes publics	- 113 934,00	

657 480 - subvention de fonctionnement aux organismes privés	656 454,00	
657 540 - fonds de concours aux Communes	28 000,00	
66 - charges financières	514 676,86	
67 - charges exceptionnelles	2 278 338,05	
70 - remboursement de frais par les budgets annexes		32 152,00
74 - dotations et participations		163 155,14
77 - produits exceptionnels		1 734 222,08
79 - transferts de charges		514 676,86
section d'investissement	15 230 325,57	15 230 325,57
020 000 - dépenses imprévues d'investissement	16 059,60	
021 000 - virement de la section de fonctionnement		- 714 913,66
13 - subventions d'investissement	2 948,50	2 073 197,40
14 - provisions réglementées		
15 - provisions pour risques et charges		
16 - emprunts et dettes assimilées	9 221 784,58	9 742 144,44
19 - différences sur réalisations d'immobilisation		20 108,37
21 - immobilisations corporelles	- 286 306,03	1 859 200,91
23 - immobilisations en cours	455 167,34	299 445,74
27 - autres immobilisations financières	1 653 174,22	
458 100 - Dép.trvx. tiers acquisition foncières		545 844,01
458 102 - Dép.trvx. tiers Oullins place Roger Salengro	100 000,00	
458 110 - Dép.trvx.tiers PAE Villette-Paul Bert	50 000,00	
458 111 - Dép.trvx.tiers Bron Ciel Bellevue	74 000,00	
458 113 - Dép.trvx.tiers Vaulx en Velin Lésiré	300 000,00	
458 117 - Dép.trvx.tiers Saint Priest Ottina	61 776,24	
458 119 - Dép.trvx.tiers Villeurbanne IUTB Extension	-165 000,00	
458 120 - Dép.trvx.tiers Vénissieux Monmousseau	430 000,00	
458 121 - Dép.trvx.tiers Saint Genis Laval éclairage public	156 305,93	
458 133 - Dép.trvx.tiers Lyon 7° Parc de Gerland	71 638,13	49 856,89
458 138 - Dép.trvx. tiers Chassieu ZI CH. MIKO		20 457,58
458 139 - Dép.trvx.tiers Vénissieux Pyramide	396 800,00	
458 144 - Dép.trvx.tiers Lyon 7° Porte Ampère	0,01	
458 152 - Dép.trvx.tiers Vénissieux Léo Lagrange	350 000,00	
458 157 - Dép.trvx.tiers Lyon 9° Duchère gestion de proximité	67 692,00	
458 159 - Dép.trvx.tiers Villeurbanne Enssib	135 300,00	
458 161 - Dép.trvx.tiers Lyon 8° Rockefeller	150 000,00	
458 165 - Dép.trvx.tiers Lyon 3° boulevard Eugène Deruelle tramway	31 898,72	
458 171 - Dép.trvx.tiers Vénissieux M. Barel	700 000,00	
458 176 - Dép.trvx.tiers Lyon 9° Sauvegarde barre 550	76 801,00	
458 179 - Dép.trvx.tiers Vaulx en Velin Sauveteurs Cervelle.	3 256,70	
458 180 - Dép.trvx.tiers Vénissieux Vénissy 2° tranche	10 000,00	
458 187 - Dép.trvx.tiers Lyon 9° Place Valmy 2° tranche	8 500,00	
458 190 - Dép.trvx.tiers Lyon 9° ZAC Michel Berthet	50 000,00	
458 195 - Dép.trvx.tiers Meyzieu DSU les Plantées	25 000,00	
458 200 - Rec.trvx.tiers acquisitions foncières	541 194,31	
458 217 - Rec.trvx.tiers Saint Priest Ottina		290 133,77
458 218 - Rec.trvx.tiers Genas Ambroise Paré		54 886,42
458 221 - Rec.trvx.tiers Saint Genis Laval Gadagne		202 510,89
458 225 - Rec.trvx.tiers Rillieux la Pape DSU Boileau		210 837,23
458 229 - Rec.trvx.tiers Saint Genis Laval DSU Champlong		46 516,77
458 233 - Rec..trvx.tiers Lyon 7° parc de Gerland	2 882,71	
458 259 - Rec.trvx.tiers Villeurbanne Enssib		100 000,00
458 261 - Rec..trvx.tiers Lyon 8° Rockefeller		150 000,00
458 265 - Rec.trvx.tiers Lyon 3° boulevard Eugène Deruelle tramway		198 183,72
458 279 - Rec.trvx.tiers Vaulx en Velin Sauveteurs Cervelle	24 774,75	
458 280 - Rec.trvx.tiers Vénissieux Vénissy 2° tranche		81 915,09
48 - Indemnité réaménagement de la dette	514 676,86	
Budget du restaurant	43 440,51	43 440,51
section de fonctionnement	12 440,51	12 440,51
012 - rémunération principale - titulaire	12 440,51	
74 - dotations et participations		12 440,51

section d'investissement	31 000,00	31 000,00
13 - subventions d'investissement		31 000,00
21 - immobilisations corporelles	31 000,00	
Budget de l'assainissement	2 161 621,87	2 161 621,87
section de fonctionnement	42 036,34	42 036,34
022 000 - dépenses imprévues	- 700 000,00	
66 - charges financières	742 036,34	
79 - transferts charges financières		42 036,34
section d'investissement	2 119 585,53	2 119 585,53
13 - subventions d'équipement		505 148,66
16 - emprunts et dettes assimilées	1 419 391,53	1 461 427,87
23 - immobilisations en cours	658 157,66	153 009,00
48 - charges à étaler	42 036,34	

3° - Modifie et complète l'état des subventions du budget principal comme suit :

Compte	Fonction	Bénéficiaires	Décision du	Montant DM ou virement (en €)	Total inscrit en 2004 (en €)
657340	90	ville d'Anvers projet Interact - opération 0784	20/10/03	3 360,00	3 360,00
657110	822	ministère de l'équipement modification de signalisation directionnelle sur l'autoroute A 6 à Lyon, et Ecully et sur le boulevard périphérique sud à Saint Fons	01/03/04	11 500,00	11 500,00
657340	824	diverses Communes contrat de ville et d'agglomération - opération 0530	BP 2004	- 11 700,00	208 400,00
657340	824	ville de Lyon préparation dans les quartiers du défilé de la biennale de la danse - opération 0530	BP 2004	- 228 000,00	0
657540	824	ville de Saint Priest aménagement de locaux pour l'équipe MOUS	17/11/03	28 000,00	28 000,00
657340	824	ville de Lyon biennale de la danse	12/07/04	1 018 700,00	1 018 700,00
657280	824	Axiade (ex Logirel) DSU Vénissieux - démolition Monmousseau 180 logements	BP 2004	- 250 444,00	0
657480	824	Axiade Rhône-Alpes DSU Vénissieux - portage vacance quartier Monmousseau Démocratie	07/04/03	250 444,00	250 444,00
657130	830	Département Ambroisie	BP 2004	- 11 950,00	18 050,00
657330	830	Département lutte contre l'ambroisie - opération 0102	07/06/04	11 950,00	11 950,00
657110	824	Etat aménagement de la RN 6 - opération 0071	09/07/02	300,00	894 848,00

657140	04	ville de Ouagadougou coopération décentralisée - alimentation en eau potable des quartiers périphériques	14/06/04	30 000,00	30 000,00
657280	04	association écoles du monde coopération décentralisée - alimentation en eau potable des quartiers périphériques de Mahajunga (Madagascar)	14/06/04	20 000,00	20 000,00
657480	01	centre Jacques Cartier	BP 2004	- 20 490,00	10 000,00
657350	020	budget du restaurant réimputation de mandats de paie imputés à tort au budget principal en 2003		12 440,51	12 440,51
657340	90	diverses Communes fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC) - manager les centres-villes	14/06/04	- 36 996,00	121 004,00
657340	90	commune de Saint Priest fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC) - manager les centres-villes opération 0868	14/06/04	6 496,00	6 496,00
657340	90	diverses Communes renforcer les pôles scientifiques-extension de l'observatoire astronomique	BP 2004	- 84 265,00	35 735,00
657 380	90	chambre de métiers du Rhône soutien à la création d'entreprises, promotion des activités artisanales et actions sur les déchets industriels opération 0757	14/06/04	9 265,00	55 000,00
657480	90	espace Mode mode création opération 0862	14/06/04	75 000,00	155 000,00
657210	90	SERL reversement de la participation de la ville de Lyon au projet Pépinière Tony Garnier opération 0933 - Novacité-pépinière Tony Garnier	22/01/01	134 155,14	134 155,14
657480	90	diverses associations développement économique	10/05/04	- 60 000,00	246 940,00
657380	90	CGPME opération 0757 - favoriser les actions d'alliance sur le territoire	10/05/04	60 000,00	60 000,00
657480	90	diverses associations développement économique	BP 2004	- 30 000,00	276 940,00
657480	90	centre technique du cuir	BP 2004	- 23 000,00	7 000,00
657480	90	espace textile mode création - opération 0862	10/05/04	45 000,00	70 000,00
657480	90	comité Bellecour valorisation de l'artisanat de luxe	10/05/04	20 000,00	20 000,00
657380	90	divers organismes publics développement économique	BP 2004	- 200 000,00	87 000,00
657480	90	fondation scientifique du Sud-Est sommet des villes 2003 participation au déficit - opération 0877	10/05/04	150 000,00	150 000,00

657480	90	club des entrepreneurs aéroport Saint Exupéry - opération 0307	10/05/04	50 000,00	50 000,00
657480	90	association espace Carco animation économique de proximité pépinières d'entreprises – opération 0851	10/05/04	44 000,00	44 000,00
657380	90	chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) conseil aux créateurs d'entreprises – opération 0757	10/05/04	36 801,00	159 801,00
657380	90	commissariat à l'énergie atomique (CEA) 13° congrès Information Society Technologies (IST) – opération 0877	10/05/04	40 000,00	40 000,00
657480	90	fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est solde forum biovision 2003 - opération 0357	03/03/03	93 000,00	93 000,00
657480	822	association pôle de compétence en urbanisme favoriser l'émergence d'un pôle en urbanisme	24/11/03	2 500,00	45 000,00
657570	824	Opac du Rhône, de Villeurbanne et du Grand Lyon gestion de proximité	BP 2004	- 194 112,00	0
657570	820	Opac du Rhône, de Villeurbanne et du Grand Lyon politique de la ville et renouvellement urbain - opération 0855		168 425,55	168 425,55
657570	820	Opac du Rhône solde opération de démolition et reconstruction à Bron Parilly - opération 0046	08/07/99	25 686,45	25 686,45
657540	824	ville de Lyon DSU quartier de catégorie n° 2 - revitalisation économique Lyon 1er, 3° et 7°	BP 2004	- 38 112,25	22 867,75
657540	824	ville d'Oullins requalification d'espaces de proximité rue Pierre Semard - opération - 0054	25/10/99	38 112,25	38 112,25
657340	824	diverses Communes politique de la ville et renouvellement urbain	BP 2004	-10 099,14	33 400,86
657340	824	ville d'Oullins revitalisation de locaux commerciaux vides - opération 0054	22/01/01	10 099,14	10 099,14
657210	824	SERL bilan de la ZAC du Centre à Vaulx en Velin	BP 2004	- 137 325,02	2 359 038,98
657210	824	SERL bilan de la ZAC Long de Feuilley à Saint Priest		137 325,02	911 645,02

4° - Modifie et complète l'état des subventions du budget annexe des eaux comme suit :

Compte	Fonction	Bénéficiaires	Décision du	Montant DM ou Virement (en €)	Total inscrit en 2003 (en €)
671300		Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Saône et du Doubs		- 7 350,00	0
674300		Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Saône et du Doubs		7 452,00	7 452,00
674200		Syndicat Millery Mornant		- 102,00	1 299 898,00

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,